

Présentation de Monsieur Abdou Aziz SOW
Ministre Délégué Général au Nouveau Partenariat pour le
Développement de l'Afrique (Nepad) du Sénégal lors du forum
des Partenaires au développement des 27 & 28 Mars 2002 à Tokyo
portant sur le thème : l'Etat et la gouvernance en Afrique

Titre de la présentation :

**« Le Défi Africain, la Bonne Gouvernance et le Nouveau
Partenariat pour le Développement de l'Afrique (Nepad) »**

1- Objectifs du NEPAD

Le NEPAD part du constat que des handicaps principaux expliquent, pour l'essentiel, le retard de l'Afrique. En conséquence, le NEPAD a principalement pour objet la résorption des disparités fondamentales entre les pays développés et l'Afrique

Le NEPAD est conçu comme un plan global à l'échelle du continent mais sa mise en œuvre passe par la région, comme espace primaire opératoire, plutôt que l'Etat africain dans ses limites actuelles étroites. Le développement de nos Etats, en effet, s'est rapidement heurté à l'étroitesse de nos espaces économiques et c'est pourquoi, la mise en œuvre du NEPAD repose sur l'élaboration de projets, dans les dix secteurs, non plus au niveau de chaque pays, mais au niveau de chacune des cinq régions de l'Afrique (Afrique de l'ouest, Afrique du nord, Afrique centrale, Afrique de l'est, Afrique australe et Madagascar).

Le NEPAD retient dix super priorités que nous appelons secteurs. Il convient de les avoir toujours à l'esprit et, surtout éviter de s'égarer vers d'autres considérations qui, si importantes qu'elles soient, ne peuvent trouver de solutions avant celles des super priorités.

Les dix secteurs sont :

1. **La bonne gouvernance publique** suppose la démocratie qui se traduit par des élections libres et honnêtes ainsi que des institutions démocratiques, le respect des droits de l'homme, de la femme et de l'enfant et la transparence dans la gestion du patrimoine public.
2. **La bonne gouvernance de l'économie privée** s'exprime, entre autres, par une justice indépendante dans les litiges impliquant des investisseurs étrangers et par la gestion transparente des sociétés privées.
3. **Les infrastructures** concernent les routes, les chemins de fer, les ports et les aéroports qui sont des éléments de coûts pesant sur la compétitivité des produits africains. Au surplus, les infrastructures sont amplificatrices et créatrices d'activités économiques.

4. **L'éducation** : aujourd'hui, il est apparu que les ressources humaines sont le facteur le plus important de la croissance parce que facteur entrant directement dans la production par son effet sur la créativité, l'inventivité et la productivité. Des pays sans ressources naturelles comme le Japon, la Corée du Sud, Taiwan, Singapour ont montré qu'un pays pouvait se développer uniquement en investissant massivement dans l'éducation et la formation.
5. **La santé** est un pari important pour l'Afrique à cause de son taux très important de mortalité due à des maladies endémiques tels que la malaria, la tuberculose et le sida. La bataille de la santé devient ainsi, à son tour, une super priorité pour l'Afrique.
6. **Les NTIC**. Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication sont accessibles de façon égale à tous les peuples en ce sens qu'elles ne demandent que de l'intelligence heureusement répartie de façon équitable entre les hommes, constituent un facteur de contact permanent d'échanges de biens et de services. Deux pays africains, la Tunisie et le Sénégal ont une avancée certaine dans ce domaine mais le projet du NEPAD consiste à permettre au continent de faire un saut dans les nouvelles technologies et, en ce sens, des projets sont déjà effectifs. L'accès à ces nouvelles technologies doit être assuré aux populations africaines dès la petite enfance et il doit être étendu à toutes les activités, de l'agriculture à l'industrie, aux transports, services et échanges.
7. **L'agriculture** : L'Afrique a un retard énorme en agriculture et ce retard se traduit par sa dépendance alimentaire, ce qui est difficilement concevable pour un continent immense qui dispose d'autant de terres cultivables et d'eau. Au moment où les consommateurs occidentaux se détournent des produits agricoles de leurs pays affectés par les pesticides, des opportunités sans précédent s'offrent à l'Afrique à travers l'agriculture biologique, source de devises nécessaires au financement de son développement. A cette fin, l'Afrique a besoin de la technologie et du savoir-faire des pays développés et elle attend cela du G8.
8. **L'environnement** : la bataille de l'environnement est multiforme car aux dégâts naturels tels que ceux qui résultent de la climatologie comme la sécheresse et la désertification, ou de l'érosion qui s'attaque à nos côtes, il y a les dégâts du fait de l'homme qui affectent notre environnement immédiat. Mais cette bataille exige d'importants moyens qui font que ce secteur préoccupe la communauté internationale.

9. **L'énergie** : l'Energie est une dimension du développement. Il se trouve malheureusement que de nombreux pays africains ne disposent pas d'énergie naturelle exploitable et ne peuvent donc avoir recours qu'au solaire qui, s'il permet de résoudre certains problèmes n'en est pas au point de remplacer le pétrole. Les pays africains envisagent très sérieusement l'implantation d'oléoducs et de gazoducs pour que tous les pays puissent être approvisionnés tout en assurant l'expansion du solaire.

10. **L'accès aux marchés des pays développés** : La Communauté internationale vient de reconnaître que la base du développement, c'est plus l'agriculture que l'industrie sans base locale, qui pourrait être transposée dans n'importe quel pays du monde. Au moment où le consommateur européen se détourne des produits européens, l'Afrique voit d'énormes possibilités dans la culture biologique. Malheureusement, les exportations vers les pays développés qui auraient pu permettre de rattraper notre retard dans le classement dans le commerce international, rencontre de nombreux obstacles essentiellement non tarifaires. Depuis Doha, des discussions se sont engagées entre le G8 et l'Afrique et nous avons bon espoir de voir s'ouvrir devant nous les marchés occidentaux comme du reste le permet les Etats Unis pour certains pays éligibles à son programme AGOA. Les discussions se poursuivent avec l'Union Européenne. Mais ces perspectives qui s'offrent à l'agriculture ne deviendront des réalités que si celles-ci bénéficient d'investissements massifs, notamment en infrastructures, en transfert de connaissance et en travaux d'irrigation. L'agriculture africaine doit aussi attirer les capitaux extérieurs.

2- Conditions essentielles à un développement durable

Pour chacun de ces secteurs ainsi identifiés, l'objectif est de combler le plus rapidement possible la disparité qui sépare les pays d'Afrique, dans leur ensemble, des pays développés, de façon à les mettre dans les mêmes conditions pour aborder la compétitivité internationale et faciliter leur insertion dans la globalisation.

L'expérience a appris aux dirigeants africains que la paix, la sécurité, la démocratie, une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une saine gestion économique sont des conditions indispensables au développement durable. En conséquence, les chefs d'Etats Africains s'engagent à promouvoir ces principes, individuellement et collectivement, dans leur pays, leur région et le continent.

2.1- Initiative pour la paix et la sécurité

L'Initiative pour la paix et la sécurité consiste en trois éléments :

- La promotion de conditions à long terme qui favorisent le développement et la sécurité ;
- La consolidation des capacités d'alerte rapide des institutions africaines et l'amélioration de leur capacité à prévenir, gérer et résoudre les conflits ;
- L'institutionnalisation des engagements envers les valeurs essentielles du NEPAD par le biais de ses dirigeants.

Des conditions à long terme permettant d'assurer la paix et la sécurité en Afrique nécessitent des mesures pour réussir à combattre les vulnérabilités politiques et sociales qui sont à l'origine des conflits. Celles-ci sont abordées dans les Initiatives de Bonne gouvernance politique et économique, les Initiatives sur les flux de capitaux et l'accès au marché ainsi que celle sur la mise en valeur des ressources humaines.

Les efforts visant à consolider la capacité de l'Afrique à gérer tous les aspects d'un conflit mettent l'accent sur les moyens nécessaires pour renforcer les institutions régionales et continentales existantes dans quatre domaines clés :

- La prévention, la gestion et la résolution des conflits ;
- La recherche de la paix, le maintien de la paix et l'imposition de la paix ;
- La réconciliation, le relèvement et la reconstruction suite à un conflit ;
- La lutte contre la prolifération illicite des armes légères et des mines terrestres.

Dès la mise en place des mécanismes de mise en œuvre du NEPAD, les dirigeants Africains s'engagent à étudier les recommandations décrivant les mesures détaillées, assorties de leurs coûts, qui sont requises dans chacun des domaines susmentionnés. Ce travail portera aussi sur les mesures requises des partenaires, ainsi que sur la nature et les sources du financement de ces activités.

Ainsi, les Chefs d'État chercheront à améliorer la capacité des mécanismes africains à promouvoir la paix et la sécurité sur le continent, à partager les expériences, à mobiliser pour une action collective et à s'assurer que les principes et les engagements implicites contenus dans cette Initiative soient respectés.

Conscients de ces exigences, les Africains s'efforceront par tous les moyens de trouver des solutions durables aux conflits qui sévissent actuellement, ils doivent consolider la sécurité à l'intérieur de leur pays et favoriser la paix entre les pays.

Lors du Sommet de Lusaka, l'Union africaine a décidé de prendre des mesures drastiques pour ressusciter les organes chargés de la prévention et de la résolution des conflits.

2.2- Initiative pour la démocratie et la gouvernance

L'on reconnaît maintenant de par le monde qu'il n'y a pas de développement possible en l'absence d'une démocratie véritable, du respect des droits de la personne, de la paix et de la bonne gouvernance. Avec le NEPAD, l'Afrique s'engage à respecter les normes mondiales de la démocratie, dont les éléments clés sont notamment le pluralisme politique, l'existence autorisée de partis politiques et de syndicats ouvriers, la tenue régulière d'élections

libres et transparentes permettant aux populations de choisir librement leurs dirigeants.

L'Initiative pour la démocratie et la gouvernance a pour objectif de contribuer à renforcer le cadre politique et administratif des pays participants. Cette démarche s'effectue en accord avec les principes de démocratie, de transparence, de responsabilité, d'intégrité, de respect des droits de l'homme et de primauté du droit. Cette initiative est renforcée par celle pour la gouvernance économique qu'elle soutient et avec laquelle elle partage des caractéristiques clés. Ensemble, elles doivent contribuer à orienter les énergies du continent à progresser sur la voie du développement et de l'éradication de la pauvreté.

L'Initiative comprend:

- l'engagement, par les pays participants, à instituer ou consolider les pratiques et les processus fondamentaux de bonne gouvernance,
- la promesse faite par les pays participants de jouer un rôle déterminant en soutien aux initiatives qui encouragent une bonne gouvernance,
- l'institutionnalisation des engagements par les dirigeants du NEPAD pour assurer que les valeurs fondamentales de l'initiative soient respectées.

Les États membres du NEPAD vont aussi prendre plusieurs engagements pour satisfaire aux normes fondamentales de bonne gouvernance et de conduite démocratique tout en s'aidant les uns les autres. Les États participants recevront un appui pour entreprendre les réformes institutionnelles souhaitées et nécessaire. Dès l'institutionnalisation du NEPAD, le Comité des Chefs d'Etats chargés de la mise en œuvre du NEPAD étudieront des recommandations portant sur le déploiement d'outils de diagnostic et d'évaluation appropriés. Cette démarche devra faciliter le respect des objectifs partagés de bonne gouvernance, afin d'identifier les faiblesses institutionnelles et de chercher des ressources et des compétences pour combattre ces faiblesses.

Afin de renforcer la gouvernance politique et de consolider la capacité à respecter ces engagements, le Comité des Chefs d'Etats chargés de la mise en œuvre du NEPAD engagera un processus d'initiatives ciblées de

renforcement des capacités. Ces réformes institutionnelles se concentreront sur :

- Une réforme de la fonction publique et de l'administration ;
- Le renforcement du contrôle parlementaire ;
- La promotion de la démocratie directe et participative ;
- Une lutte efficace contre la corruption et les détournements de fonds ;
- La réforme du régime judiciaire.

Les pays concernés joueront un rôle déterminant en appuyant et en mettant sur pied des institutions et des initiatives qui protègent ces engagements. Ils s'efforceront de créer et de renforcer des structures nationales, régionales et continentales qui soutiennent la bonne gouvernance.

Un mécanisme d'autocontrôle des Chefs d'État Africains servira de mécanisme grâce auquel ils étudieront une gamme d'engagements et d'objectifs communs de bonne gouvernance, y compris le progrès de l'évaluation des faiblesses au niveau de la gouvernance et de l'application des réformes. Ce mécanisme constituera un moyen par lequel les pays partageront leurs expériences afin de favoriser la bonne gouvernance et les pratiques démocratiques sur tout le continent.

2.3- Initiative pour la gouvernance économique et la gouvernance des entreprises

Consolider les capacités des États est essentiel pour créer les conditions du développement. Le rôle de l'État est essentiel pour promouvoir la croissance et le développement économiques et exécuter les programmes de réduction de la pauvreté.

Mais en réalité, de nombreux États n'ont pas les capacités requises pour remplir ce rôle du fait qu'ils ne disposent ni des politiques ni des réglementations indispensables pouvant permettre au secteur privé d'être un véritable moteur de croissance, encore moins de capacités à mettre en œuvre ces programmes (même s'ils disposent des fonds requis).

C'est pourquoi un renforcement ciblé des capacités doit être l'une des super priorités. Les programmes dans tous les domaines devront être précédés d'une évaluation des capacités existantes avant d'obtenir le soutien adéquat requis.

A cet effet, il est requis d'assurer la promotion de programmes concrets, assortis d'un échéancier, visant à améliorer la qualité de la gestion économique et des finances publiques ainsi que la gouvernance des entreprises.

Ainsi, une structure spécifique sera chargée d'examiner les pratiques de gouvernance économique et de gouvernance des entreprises dans les différents pays et régions du continent. Au bout d'une période (à définir), cette structure devra soumettre à l'examen du Comité des Chefs d'État chargé de la mise en œuvre du NEPAD des recommandations sur les normes et les codes de bonne pratique appropriés qui soumettra ces recommandations aux Chefs d'États africains pour leur mise en application.

Dans ce cadre une attention particulière sera accordée à la gestion des finances publiques. Les pays mettront en place un programme visant à améliorer la gestion des finances publiques, fixeront des objectifs et conviendront des mécanismes de suivi.

Le Comité des Chefs d'État chargé de la mise en œuvre NEPAD mobilisera des ressources pour consolider les capacités afin de permettre à tous les pays de respecter les normes minimales et les codes de bonne pratique convenus mutuellement.

3- La Conférence de Dakar sur le financement

Tenant compte de la volonté affirmée de rompre avec le cercle vicieux de l'endettement, le financement des projets et programmes qui découleront de la mise en œuvre des objectifs du Nepad, a ainsi requis une réflexion alternative.

Sur la base d'indications, la réalisation des objectifs contenus dans le Nepad nécessitera la mobilisation annuelle d'environ 64 millions de dollars US (soit pour couvrir l'objectif de croissance du PIB de 7 % par an d'ici l'an 2015).

Comme déjà indiqué, ces ressources proviendraient, entre autres, de la mobilisation de l'épargne privée africaine, et des flux de capitaux privés extérieurs. Il est prévu l'organisation d'une rencontre qui se tiendra après celle de Montherey au Mexique (en fin mars 2002) et avant le prochain sommet du G8 prévu au Canada en juin 2002.

La Conférence de Dakar sur la participation du secteur privé au financement du Nepad se tiendra à Dakar les 15, 16 & 17 Avril 2002.

En prélude à cette rencontre, la Panafricaine des Organisations d'Employeurs a organisé une conférence sur le même thème (du financement du NEPAD) les 17 et 18 Janvier 2002 à Dakar. Cette conférence a marqué l'engagement du patronat Africain, à s'impliquer, aux côtés des Chefs d'Etats Africains, à l'élaboration de stratégies de mobilisation de l'investissement pour le financement du développement de l'Afrique à travers le Nepad.

Elle a débouché sur des engagements fermes fermes de participer effectivement au financement du Nepad mais aussi, à participer à l'élaboration de stratégies de mobilisation de l'investissement privé étranger.

Voilà en résumé quelques axes de réflexion sur le Défi Africain, la Bonne Gouvernace et le Nepad.

Les présentations ainsi que les discussions qui vont suivre ne manqueront pas d'enrichir ces éléments soumis à votre appréciation.

Je vous remercie pour votre aimable attention.